



Mairie du Val-Saint-Germain

République Française – Département de l'Essonne - Arrondissement d'Etampes –Canton de Saint-Chéron

Téléphone : 01 64 59 00 10 – Télécopie : 01 64 59 04 11 – code postal : 91530

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VAL SAINT GERMAIN DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le lundi vingt six septembre à dix neuf heures en Mairie du Val Saint Germain se sont réunis les Membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur le Maire, Serge Deloges.

Présents : Serge Deloges, Françoise Mithouard, Eric Thiébaud, Danielle Villain, Nelly Larousse, Alain Renard, Michel Palleau, Henri Demonceaux, Pascal Pelletier, Marie-Françoise Conan Petitot, Raymonde Sévéré, Sylvie Ollivier Henry.

Absents : Eric Evrard.

Absents excusés : Maurice Robin

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2016

Vote 12 pour présents

Ajout à l'ordre du jour

Présentation du Schéma de Mutualisation de C.C.D.H.

Vote 12 pour présents

ORDRE DU JOUR

1- Déclassement de l'ex-Mairie

Concernant la vente de l'ex-Mairie et d'après le Notaire, notre délibération du 7 juin 2016 n'est pas complète. Elle concerne la désaffectation du bien mais ne précise pas le déclassement du bien.

Le Conseil Municipal décide donc du déclassement du bien communal du domaine public pour le répertorier dans le domaine privé.

Délibération du Conseil Municipal approuvant ce déclassement.

Vote 12 pour présents

2 – Autorisation de signer une Convention avec le CIG

Une autorisation de signature d'une convention entre la Mairie et le CIG concernant le remboursement des honoraires, des expertises et des déplacements des médecins de la Commission de Réforme et du Comité Médical des collectivités territoriales nous est demandé. Ces organismes prennent des décisions sur les inaptitudes d'invalidité et sur les congés de maladie des agents territoriaux concernés.

Délibération du Conseil Municipal pour cette autorisation de signature.

Vote 12 pour présents

3 – Adhésion du SIBSO au SIAHVY

Délibération pour l'adhésion du SIBSO au SIAHVY (syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette).

Acceptation de l'adhésion uniquement pour la compétence portée par le SIAHVY c'est-à-dire le pilotage du bassin Orge-Yvette.

Vote 12 pour présents

4 – Modification du Règlement Intérieur de la cantine, de la garderie et de l'étude dirigée

Délibération sur la révision des tarifs applicables au 1^{er} novembre 2016.

- Cantine : 3,35€ passe à 4€
- Garderie du matin : 2,30€ passe à 2,50€/1 jour, 5€/2 jours, 7,50€/3 jours, 10€/4 jours
- Garderie du soir : 2,80€ passe à 3€/1 /jour, 6€/2 jours/9€/3jours, 12€/4 jours
- Etude dirigée : 5€ passe à 5,20 € par jour et par enfant
- Goûter : 0,80€ passe à 1€

Vote 11 pour présents, 1 Abstention

5 – Présentation du schéma de mutualisation

Le rapport a été présenté. A la suite d'un débat, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h .

Fait au Val Saint Germain, le lundi 26 septembre 2016

Le Maire

Serge Deloges